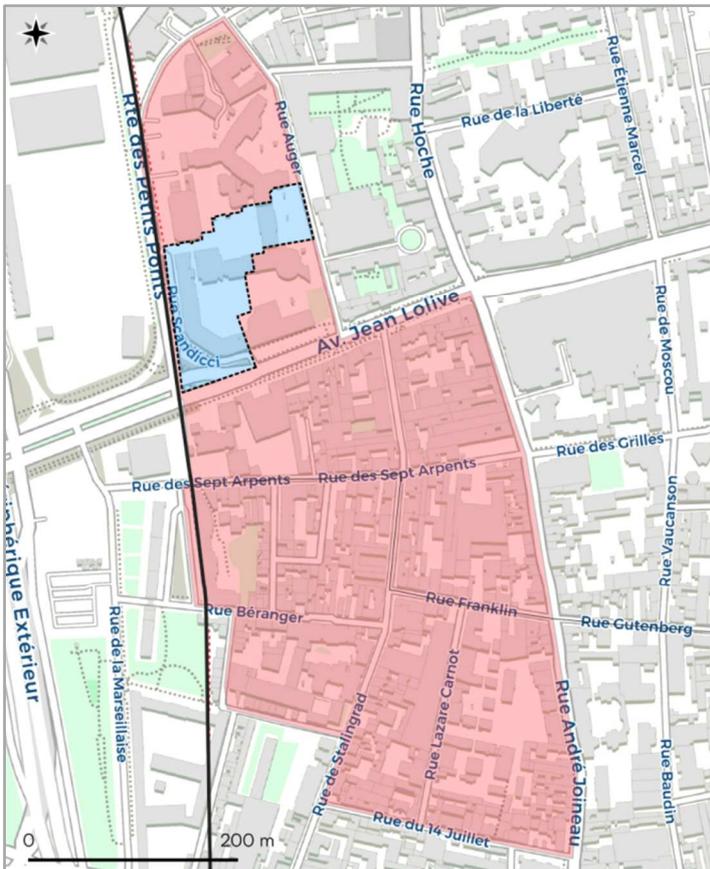


Projet du quartier Sept Arpents Stalingrad

I. Présentation du quartier



Sept Arpents - Stalingrad

Communes : Pantin

Révision du périmètre en 2024 : réduction (-93 % de superficie)

Nombre d'habitants : 1300 (-80 % de population du fait de l'évolution de périmètre)

Niveau de vie moyen : 20 300 €/an
(contre 20 400 €/an à Est Ensemble et 28 300 €/an à l'échelle de la Métropole du Grand Paris)

Nombre de logements : 500
(dont 400 logements sociaux)

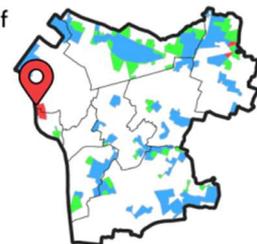
Estimations
(valeurs arrondies)

Maillage administratif

- Est Ensemble
- Communes
- QPV en 2024

Evolution du QPV

- Identique
- Réduction



II. Les principaux constats sur le quartier

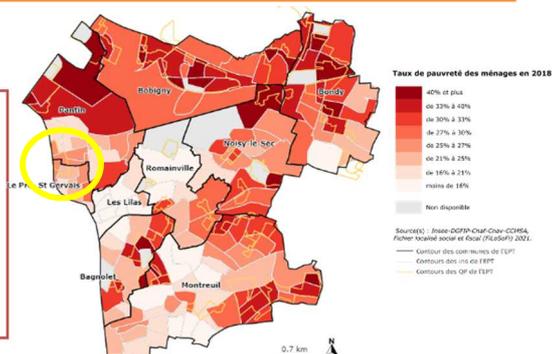
Sauf mention contraire, les données sont issues de l'INSEE - Recensement de la population 2020.

Peuplement

- **1 297 habitants** (IPR 2018)
- **35% des habitants ont moins de 25 ans**, dans la moyenne des autres QPV (un taux de 4pts supérieur aux taux observés hors QPV sur Est Ensemble, et sur la MGP) en 2020
- **23% de familles monoparentales** (contre 28% en moyenne sur les QPV, et 21% sur la MGP).
- **35% de personnes isolées**, un taux légèrement plus fort que la moyenne en QPV (33%) mais inférieur à la moyenne observée sur la MGP

Niveau de vie

- **Niveau de vie moyen** : 20 270€ (contre 20 400€ sur Est Ensemble, et 28 300 € pour la MGP) en 2020
- **22% de ménages à bas revenus** (contre 23% en moyenne sur Est Ensemble et 16% sur la MGP)
- **65% de personnes couvertes par au moins une prestation de la CAF** contre 51% sur l'EPT hors QPV

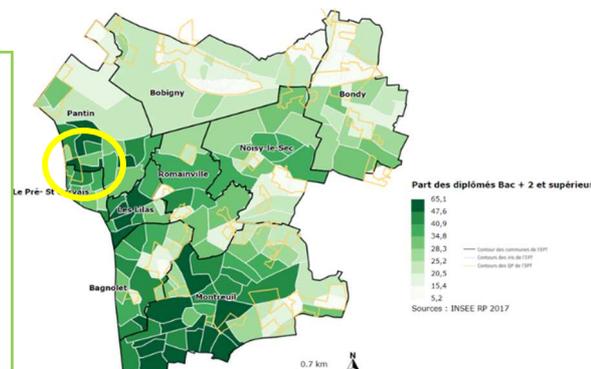


Education

- Un taux de scolarisation relativement bon (**19% des 15-24 ans ne sont pas scolarisés**) un taux bien inférieur à la moyenne en QPV (34%) et sur la MGP (27%)

Emploi et formation

- **Un taux d'emploi des 15-64 ans relativement bon** (91%), supérieur de 10 pts à la moyenne observée en QPV (81%) et 3 pts supérieur à la moyenne relevée sur la MGP
- **La part des diplômés de l'enseignement supérieure s'élève à 40%**, une part très supérieure à la moyenne en QPV (25%) et qui se rapproche de la part relevée sur la MGP (49%)
- Mais, parmi les personnes en recherche d'emploi, **une part très importante de chômeurs de longue durée** (69%, contre 50% en moyenne sur les QPV)



Dév. économique

- **10 établissements employeurs** dans le périmètre du QPV, en 2023, **soit un taux de 77 pour 10 000 habitants** contre 260 en moyenne sur les QPV, et 496 sur la MGP
- **8% de taux de création d'établissements**, contre 13% en moyenne sur l'EPT et 11% sur la MGP (SIRENE 2023)

Santé

- La présence de **2 médecins généralistes et 1 spécialiste** dans le périmètre du QPV
- **18% de la population bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire** (ex. CMU-C), une part légèrement inférieure à la moyenne des autres QPV (20%), et deux fois supérieure à la part observée sur la MGP (CPAM 2022)

Habitat et cadre de vie

- 526 logements dont environ 353 logements sociaux (RPLS 2021)

Equipements structurants	
Etablissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole maternelle Eugenie Cotton ;
Espaces de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Maison de quartier Mairie-Ourcq (Antenne E. Vaillant et antenne Diderot).
Structures d'accueils enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de loisirs Les Gavroches ; • Accueil de loisirs Eugenie Cotton.
Commerces	<ul style="list-style-type: none"> • Commerces à proximité du QPV (boulangerie, supérette, restaurants, café-bar,...) ; • Marché Olympe de Gouges (à proximité du QPV).
Autres structures	<ul style="list-style-type: none"> • Maison du projet ; • Ludothèque ; • Tour Essor
Espaces publics	
<ul style="list-style-type: none"> • Square Auger • Square Aventure 	
Transports	
<ul style="list-style-type: none"> • Ligne de bus 151, 330 et 170; • Tramway 3b (en proximité du QPV) ; • Métro ligne 5 ; • Station vélib'. 	
Dispositifs structurants	
<ul style="list-style-type: none"> • Programme de réussite éducative • Atelier santé ville • Maison de l'emploi (en proximité du QPV) 	

IV. Les principales problématiques et points d'appui

Les principales problématiques du quartier	Les leviers/les points d'appui
<p>-Absence d'instance de participation citoyenne et de concertation</p> <p>-Peu d'appropriation de l'espace public</p> <p>-Manque de personnels d'éducation spécialisés</p> <p>-Absence de dispositifs et structures à destination du public 15-25 ans</p> <p>- Problèmes liés au trafic de contrebandes de cigarettes, deals de drogue et des actes de vandalisme</p> <p>-Enjeux de mobilisation des habitants et attractivité associative à l'échelle du quartier (tissu associatif faible)</p> <p>- Enjeux de sécurité et de propreté avec les jets d'ordures (fenêtres) et de gestion des encombrants</p>	<p>- L'implantation d'un musée à ciel ouvert pour engendrer notamment une meilleure ouverture de la dalle en lien avec le projet ANRU</p> <p>- La Maison de projet comme relai de mobilisation des publics et d'animation</p> <p>- Mise en place d'actions de sensibilisation et de médiation auprès des publics</p> <p>- Intérêt et implication des habitants pour le projet ANRU</p> <p>- Le dispositif PRU</p> <p>- Actions d'écoute entre la mairie et les habitants</p> <p>- Médiateurs et Maison du projet</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux de responsabilité locative et d'autonomie des locataires (particulièrement élevé sur îlot 27) - Manque de locaux pour les associations - Conséquences sur l'attractivité de quartier liée à la réduction de la géographie prioritaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Ancrage local de la Maison de quartier et de la ludothèque (en particulier sur les questions de parentalité et des activités ludiques)
--	--

V. Les objectifs prioritaires et les actions à mettre en œuvre

Objectifs	Actions	Partenaires et moyens mobilisés
Objectif 1 Impliquer les habitants	Action n°1 : Créer un conseil des habitants	<u>Partenaires</u> Bailleurs Maison de quartier Maison de projet Pôle participation citoyenne Associations
	Action n°2 : Favoriser la mobilisation des publics dans les évolutions du projet de renouvellement urbain	<u>Moyens</u> ANRU
	Action n°3 : Multiplier les canaux de diffusion de communication de l'information et de la mobilisation	
Objectif 2 Renforcer le tissu associatif	Action n°1 : Améliorer l'accompagnement et l'ancrage des associations	<u>Partenaires</u> -Maison des associations -Maison de quartier
	Action n°2 : Accompagner les porteurs de projets	<u>Moyens</u> -Politique de la ville
Objectif 3 Amélioration du cadre de vie sur les aménagements du quartier	Action n°1 : Prévention et sensibilisation des habitants et usagers de la dalle sur les sujets de tranquillité publique et de propreté des RDC et des parkings	<u>Partenaires</u> -Bailleurs -Ville -Associations
	Action n° 2 : Accompagner la végétalisation des espaces publics existants et leurs aménagements	<u>Moyens</u> -Politique de la Ville -GUSP -CSPD

VI. Les modalités de participation citoyenne

- Définir et préciser le cadre de concertation garantissant la participation des habitants du quartier durant toute la durée du contrat.
- Les formats de participation pourront être divers (conseils citoyens, tables de quartiers, maisons de projets, etc.) l'objectif étant de s'appuyer sur les démarches déjà engagées sur le quartier.